

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2026-2027

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Transversalités 2
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	2
Crédits ECTS	6 ECTS
Prérequis	Aucun
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Développer des compétences méthodologiques, sociales et personnelles supplémentaires ; élargir le champ des expérimentations et découvrir d'autres disciplines et horizons professionnels ; développer des moyens pertinents de communiquer sa pratique dans différents contextes de monstration et de diffusion ; connaître et s'engager dans les différents réseaux propres à la diffusion de son travail ; savoir valoriser ses pratiques et compétences dans des milieux professionnels variés. Les compétences transversales (sociales et personnelles) ainsi que méthodologiques font pleinement partie de cet axe de formation. Ce module fait suite au module Transversalités 1.
Contenus et formes d'enseignement	Cet axe assemble des enseignements complémentaires permettant de développer des compétences méthodologiques, sociales et personnelles supplémentaires. Des cours optionnels ou des workshops y sont proposés pour élargir le champ des expérimentations et permettre aux étudiant·e·x·s de découvrir d'autres disciplines et horizons professionnels. Le module se compose de : Écriture 2 : Ce séminaire part d'une question aussi simple que vertigineuse : à qui appartient le « je » de l'artiste ? Peut-on l'échanger contre un autre ? Qu'a-t-il fallu faire pour l'obtenir, que sommes-nous prêt·e·x·s à faire pour le garder, pour le perdre ? Pour y répondre, l'atelier s'appuie sur les pratiques du sampling – telles qu'on les pratique dans le son – et du pastiche, une notion aussi évidente en apparence que difficile à mettre en œuvre ou à enseigner : sommes-nous censé·e·x·s produire un art « original », et que signifie l'être, alors que tout geste s'inscrit dans une soupe de contextes et d'histoires qu'il s'agit de détourner, ou à tout le moins de comprendre ? Les étudiant·e·x·s expérimentent d'abord des protocoles de pastiche et de sampling, puis élargissent la pratique de l'écriture au-delà de son sens classique, à travers des textes trouvés, le collage, la transcription et la performance – autant

	de méthodes pour générer des « textes » que l'on sculpte plutôt qu'on ne les écrit simplement. Séminaire son 2 : Ce séminaire propose une introduction à la théorie et à la philosophie du son. Le séminaire familiarise les étudiant·e·x·s avec les grands concepts et débats qui traversent la pensée du sonore – écoute, paysage sonore, matérialité et diffusion du son, rapports entre son et image – et leur donne un premier vocabulaire critique pour situer leur propre pratique dans ce champ. Textes, écrits d'artistes 2 : Le séminaire questionne ce qui engage un·e·x· artiste à écrire et aborde la question des relations entre la production, la reproduction et l'exposition. Workshop production : Le workshop production accompagne la mise en œuvre matérielle et technique des projets : évaluation des besoins, choix des matériaux et des procédés, planification de la production et suivi de la réalisation en atelier et en laboratoire.		
Modalités d'évaluation et validation	Les connaissances des étudiant·e·x·s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module, ainsi que d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions sur les modalités et le calendrier des évaluations seront données lors de la première séance. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».		
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x· responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
Enseignant·e·x·s	Geneviève Loup, intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Vittorio Parisi		
Descriptif validé le	09.09.2026	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels